



Vucherens, le 07/10/2021

Le Conseil communal s'est réuni le mardi 5 octobre 2021.

Lors de cette séance, le Conseil communal a :

- assermenté deux membres : Desarzens Caroline et Held Jean-Blaise ;
- **adopté le préavis municipal 05/2021** : Autorisations générales pour la législature 2021-2026 ;
- **adopté le préavis municipal 06/2021** : Vacations et indemnités pour la législature 2021-2026 ;
- **adopté le préavis municipal 07/2021** : Arrêté d'imposition pour l'année 2022 ;
- **\*amendé puis accepté le préavis municipal 08/2021** : Demande de crédit de CHF 35'000.00 pour la mise sous terre d'un tronçon de ligne d'éclairage public et le remplacement de 7 mâts le long de la RC636 suite à deux accidents ;
- **adopté préavis municipal 09/2021** : Complément au budget 2021 ;

Le bureau du conseil vous adresse ses meilleures salutations.

Pour le Conseil communal

Luc-Olivier Bünzli  
Président



Noémie Gabriel  
Secrétaire

\*Selon les articles 107 ss de la LEDP (Loi sur l'exercice des droits politiques), cette décision peut faire l'objet d'un référendum. La demande de référendum doit être déposée dans les 10 jours qui suivent l'affichage de la décision.